

ENQUETE PUBLIQUE

relative à :

LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE INSTALLATION
DE MISE EN ŒUVRE INDUSTRIELLE DE MICRO-ORGANISMES
NATURELS PATHOGENES
au titre de la rubrique 2681

par

LA SOCIETE ELITECH MICROBIO

sur la commune de

SIGNES

2 novembre 2016 – 2 décembre 2016

CONCLUSIONS ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

1 CONCLUSIONS

Le dossier présenté à l'enquête est complet et conforme aux dispositions réglementaires. Il décrit de manière détaillée les activités de l'établissement. Il précise clairement leurs impacts possibles sur l'environnement ainsi que leurs dangers potentiels. Enfin, il explicite les mesures prises pour pallier ces impacts et dangers. Celles-ci me paraissent tout à fait adaptées et satisfaisantes.

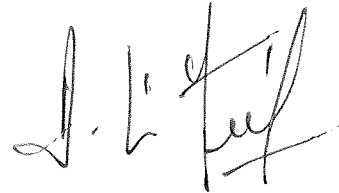
Ma visite de l'établissement, le 8 novembre 2016, a conforté l'impression d'un souci de l'entreprise, dirigeant et personnel, à mettre en œuvre les dispositions de sécurité et de protection de l'environnement décrite dans le dossier.

Par ailleurs, aucun incident n'a été signalé depuis les débuts de l'activité en 1989.

2 AVIS

Aussi, compte tenu de ce qui précède, j'émet un avis favorable à la régularisation d'une installation de mise en œuvre industrielle d'organismes naturels pathogènes relevant de la rubrique n° 2681 de la nomenclature des installations classées et exploitée par la société Elitech MICROBIO au sein du parc d'activité de la commune de Signes.

Puget Ville, le 19 décembre 2016



Alain L'HELGOUARCH
Commissaire Enquêteur